Les niveaux précoces

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **66 (1995)**

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LES NIVEAUX PRÉCOCES

Fig. 104. Jules César, sur l'esplanade du Musée de Nyon.

La question des origines de la colonie

De l'avis de la majeure partie des historiens qui se sont penchés sur le problème, la fondation de la colonie romaine de Nyon remonte à la fin de l'époque césarienne et, sans nouvelle pièce versée au dossier, il paraît bien hasardeux de vouloir être plus précis[98]. Néanmoins deux remarques s'imposent. La première concerne l'absence de vestiges archéologiques remontant au début de la colonie. Les pièces cataloguées ci-dessous proviennent toutes des niveaux les plus anciens retrouvés lors des fouilles de ces trois dernières années et leur datation ne remonte guère au-delà des vingt dernières années avant notre ère; tout au plus, peut-on signaler quelques fragments de céramique à vernis noir de type «campanien» et de terre sigillée italique précoce (fig. 105, N°s 3 à 9) disséminés ici et là dans des ensembles augustéens[99]. La question se pose de savoir si cette lacune est due à une mauvaise connaissance du matériel archéologique, qui pourrait être plus ancien que nous le pensons, ou s'il existe un réel décalage entre la décision d'établir la colonie et sa réalisation effective.

A Augst, colonie fondée en 44/43 par *L. Munatius Plancus*[100], archéologues et historiens se heurtent au même problème: aucun vestige ne remonte au-delà des années 15-10 av. J.-C. Les deux hypothèses communément formulées pour expliquer ce décalage envisagent toutes deux une solution fondée sur une interprétation historique des faits[101]. Ainsi, certains pensent qu'en raison des troubles occasionnés par les guerres civiles qui suivirent la mort de César, la création de la colonie n'a pu être réalisée concrètement qu'à l'avènement d'Auguste. D'autres sont d'avis que l'établissement colonial primitif de *Plancus* était à Bâle, sur l'*oppidum* du Münsterhügel[102], et non pas à Augst, qui ne fut occupée en fait que lors d'une deuxième fondation, à l'époque augustéenne cette fois.

A Lyon, où jusqu'alors les ensembles les plus anciens ne remontaient guère au-delà des années 30-20 av. J.-C., la mise au jour récente, dans le comblement de fossés de caractère militaire, d'importants lots de céramiques datés les uns des années 80-60 av. J.-C., les autres entre 60-40 av. J.-C. a bouleversé nos connaissances de l'histoire de cette colonie fondée en 43 av. J. C., également par *L. Munatius Plancus.* Sans entrer dans le débat qu'engendrent sur le plan historique des datations aussi précoces, ces découvertes ont nécessité un examen complet de toutes les données disponibles concernant les origines de Lyon. Le bilan de ces recherches[103] met une fois de plus en évidence l'impuissance des archéologues à fournir des critères de datation fiables pour la période charnière que représentent les années 50-15 av. J.-C. Les chercheurs lyonnais qui se sont penchés sur la chronologie des premières trames urbaines ont donc été amenés à vieillir leurs datations pour combler cette lacune irritante. Ils situent ainsi la première phase de construction de la colonie vers 40 av. J.-C., en accord avec les sources historiques. Un des points essentiels de leur démonstration est fondé sur la négation du principe énonçant que l'absence de céramique campanienne et la rareté des amphores Dressel 1 sont forcément l'indice d'une datation basse. La divergence très nette observée entre des niveaux précoces comparables provenant d'une part de Saint-Romain-en-Gal, riches en Dressel 1 et comportant de la campanienne, d'autre part du Verbe Incarné à Lyon, pauvres en Dressel 1 et dépourvus de campanienne, s'expliquerait par l'occupation gauloise qu'a connue l'agglomération viennoise dont il n'est pas étonnant de retrouver des éléments résiduels dans les niveaux gallo-romains précoces, contrairement à Lyon, création totalement romaine[104].

A Nyon, la pauvreté des sources historiques et du matériel archéologique précoce rend la situation encore plus précaire et ne permet en aucun cas d'apporter de nouveaux éléments au débat. Néanmoins les découvertes lyonnaises récentes permettent d'aborder la chronologie des premiers vestiges de la *Colonia Iulia Equestris* sous un angle différent et de ne plus la faire débuter à tout prix vers 20-15 av. J.-C. En effet, l'utilisation de la présence de céramique campanienne et d'amphores Dressel 1 comme critère essentiel pour l'établissement d'une datation haute étant de plus en plus contesté, il n'est pas impossible d'envisager, à notre tour, un vieillissement de nos datations. Malheureusement il faudra, pour cela, attendre la découverte d'ensembles plus homogènes et plus importants numériquement que ceux de notre catalogue où est regroupé, par nécessité, du matériel provenant de plusieurs niveaux qui ne sont pas obligatoirement contemporains, mais où la présence d'éléments précoces, parmi d'autres plus récents, est indéniable[105]. Quant au lot de céramique provenant des fosses augustéennes de Bel-Air, il ne comporte pas de pièces précoces comparables aux nôtres hormis quelques pièces issues du répertoire de La Tène finale[106].

La deuxième remarque, motivée en partie par ce qui précède, est relative à la présence d'un établissement gaulois antérieur à la ville romaine. En effet, nous venons de voir l'influence que cette origine peut exercer sur le faciès céramologique des premiers niveaux de la colonie. C'est un fait établi qu'outre son titre officiel (*Colonia Iulia Equestris)* Nyon possédait un nom d'origine celtique qui devait être employé par les indigènes: *Noviodunum*[107]. De là, on en a déduit que la colonie césarienne s'était établie à l'emplacement d'un établissement celtique[108]. *Noviodunum* signifiant étymologiquement «nouveau rempart», on a émis l'hypothèse qu'il s'agirait d'une des nouvelles places fortes fondée par les Helvètes après la défaite que leur infligea César près de Bibracte, en 58 av. J.-C. On pourrait également penser que ce nom s'applique tout simplement à la colonie romaine elle-même qui aurait supplanté un bourg celtique dont les indigènes ont gardé le souvenir. Quoi qu'il en soit, reste le fait que, jusqu'à ce jour, aucun vestige antérieur à la fondation coloniale romaine n'a été repéré sous la ville antique. Certes, en milieu urbain les fouilles archéologiques ne touchent que de petites surfaces difficilement exploitables et les bâtiments gallo-romains ont pu totalement bouleverser les constructions gauloises, mais à défaut de structures, des vestiges matériels tels que

céramiques et monnaies devraient apparaître ici et là sous forme résiduelle dans les remblais du début de l'époque romaine; or de telles découvertes sont rares, voire inexistantes[109].

Dans ces conditions peut-on admettre que l'établissement celtique, de quelque nature qu'il soit, auquel fait allusion le nom indigène de la ville se trouve sous l'agglomération antique? Dans le cas contraire, où le rechercher? Jusqu'ici aucun établissement gaulois proche de Nyon n'a été repéré, si ce n'est l'*oppidum* de Genève, à une vingtaine de kilomètres! Nous en arrivons donc à nous demander si l'appellation *Noviodunum* n'a pas été donnée par les gens de la région à cette «ville nouvelle» que représentait, à leurs yeux, la *Colonia Iulia Equestris* en référence à l'ancien *oppidum* de Genève qui devait être, avant la conquête, l'agglomération la plus importante de la contrée et qui deviendra, au Bas-Empire, capitale de cité. Le fait que Genève se situait sur le territoire des Allobroges, c'est-à-dire, à l'époque qui nous intéresse, dans la province romaine de Narbonnaise[110], et que Nyon a été en principe fondée sur des terres confisquées aux Helvètes[111] n'empêche pas, à nos yeux, un tel phénomène. D'une part nous savons bien que le concept d'une frontière précise entre Etats, avec toutes les notions de barrières administratives qui en découlent, est moderne et ne saurait s'appliquer en aucun cas aux frontières extérieures de l'Empire romain[112]. D'autre part, l'épigraphie dévoile clairement les liens privilégiés qui unissaient Nyon et la province de Narbonnaise, et à fortiori Genève, puisque nous voyons des citoyens exercer des fonctions officielles aussi bien à Nyon qu'à Vienne. L'explication habituellement fournie pour éclairer cette dernière anomalie évoque la possibilité que des Allobroges, en particulier ceux de la région de Genève, aient été inclus dans la colonie de Nyon par l'octroi de terres sur la rive droite du Rhône[113]; cette hypothèse renforce notre conviction de l'importance des attaches unissant *Genava* à la *colonia Iulia Equestris* dont l'appellation *Noviodunum* se trouverait ainsi justifiée. En tout état de cause, nous considérons comme acquis, à défaut de nouvelles découvertes, le fait que la colonie de Nyon n'a pas succédé à un établissement celtique. Comme pour Lyon, ce fait suffirait à expliquer la difficulté que nous avons à appréhender les niveaux remontant à l'origine de la colonie[114].

Catalogue[115]

1. Inv. 5984/2. Pot à col cintré et bord arrondi. Pâte beige orangé, assez dure, fine. La lèvre, le col et le sommet de la panse sont revêtus de peinture brun rouge. Cf. Genève: Paunier 1981, N° 12: horizon ancien; Haldimann et Rossi 1994, N° 4; Bâle: Furger-Gunti 1979, N° 564; parallèles inédits à Yverdon.

2. Inv. 3214/1. Pot à bord oblique. Pâte beige clair, dure, assez fine; peinture brun rouge sous la lèvre.

3. Inv. 5961/1. Tasse Ha 7 (service Ia). Pâte beige légèrement rosée, dure, fine; vernis rouge foncé, brillant, adhérant bien. Cf. *Conspectus*, forme 13: horizon Dangstetten-Oberaden.

4. Inv. 3209/2. Tasse Ha 7 (service Ic). Pâte beige rose, dure, fine; vernis rouge orangé, brillant, adhérant bien. Cf. *Conspectus*, forme 14.2.

5. Inv. 5951/1. Tasse Ha 7 (service Ic). Pâte beige, légèrement rosée, dure, fine, vernis rouge orangé, brillant, adhérant bien. Cf. *Conspectus*, forme 14.2.

6. Inv. 4388/2. Fond de plat de céramique à vernis noir. Pâte beige, dure, fine; vernis noir, adhérant assez mal, avec quelques reflets métallescents.
Bibl.: Rossi 1989, fig. 16, N° 28.

7. Inv. 4499/1. Bord de plat de céramique à vernis noir. Pâte beige, dure, fine; vernis noir, adhérant bien, peu brillant. Cf. Saint-Romain-en-Gal: Desbat et Savay-Guerraz 1986, pl. 1, N°s 2-7

8. Inv. 4303/2. Plat Ha 1 (service Ia). Pâte rouge orange, dure, fine; vernis rouge foncé, adhérant bien, brillant. Cf. Goudineau 1968, type 6b: dès 35-20 av. J.-C.; *Conspectus*, forme 10.
Bibl.: Rossi 1989, fig. 16, N° 30.

9. Inv. 4301/1. Plat Ha 1 (service Ia). Pâte beige orangé, dure, fine; vernis rouge foncé, adhérant bien, brillant. Cf. Goudineau 1968, type 6c: dès 20 av. J.-C.; *Conspectus*, forme 10.
Bibl.: Rossi 1989, fig. 16, N° 31.

10. Inv. 4330/4. Pot à paroi oblique, proche de la forme Goudineau 1 (?): Goudineau 1968, type 1. Pâte beige, dure, fine; vernis brun gris, mat, adhérant assez bien.
Bibl.: Rossi 1989, fig. 16, N° 32.

11. Inv. 4499/2. Coupe Drack 22A. Pâte beige orangé, savonneuse, fine; vernis orange clair, mat, adhérant assez mal.

12. Inv. 5946/1. Gobelet de type «Aco». Pâte beige, assez dure, fine. Décor de picots surmonté de deux rangées de feuilles.

13. Inv. 5952/1. Gobelet de type «Aco». Pâte beige orangé, assez dure, fine avec paillettes de mica. Décor de picots souligné d'une rangée de motifs circulaires et parcouru de triangles ornés d'une feuille bilobée.

14. Inv. 5961/2. Fond de gobelet à parois fines. Pâte orangée, dure, fine. Décor de lignes verticales, légèrement ondulées.

15. Inv. 4330/1. Bord d'amphore Dressel 1B. Pâte beige, légèrement orangée, avec quelques inclusions noires. Lèvre estampillée d'un motif végétal.
Bibl.: Rossi 1989, fig.16, N° 33.

16. Inv. 3211/2. Bord d'amphore Dressel 1C. Pâte beige rose, dure, à dégraissant moyen; surface beige verdâtre.

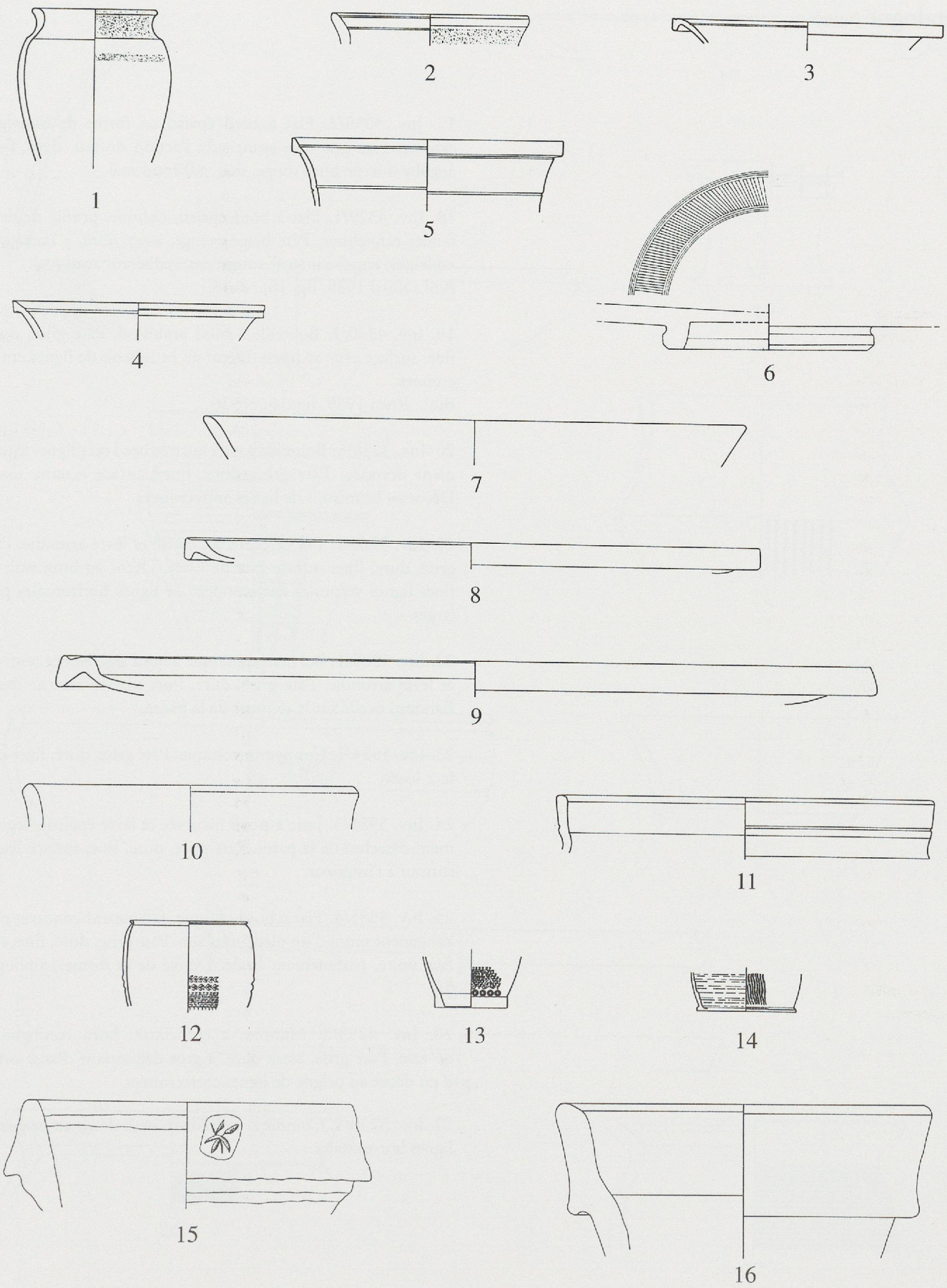

Fig. 105. Céramique. Nos 1-2: céramiques peintes; Nos 3-11: TS et imitation de TS; Nos 12-14: parois fines; Nos 15-16: amphores. Ech.1:3. (Dessin: E. Soutter et Ch. Martin).

Catalogue (suite)

17. Inv. 3230/2. Plat à bord épaissi en forme de bourrelet externe. Pâte gris rose ayant subi l'action du feu, dure, fine; engobe interne brun rouge, mat, adhérant mal.

18. Inv. 4329/1. Plat à bord épaissi, oblique, profilé de deux faibles cannelures. Pâte beige orangé, assez dure, à inclusions sableuses; engobe interne rouge, mat, adhérant assez mal.
Bibl.: Rossi 1989, fig. 16, N° 34.

19. Inv. 4330/2. Bouteille à fond ombilical. Pâte grise, dure, fine; surface externe lissée. Décor au brunissoir de lignes entrecroisées.
Bibl.: Rossi 1989, fig. 16, N° 36.

20. Inv. 3230/5. Bouteille à col cintré et bord rectiligne, légèrement déversée. Pâte grise, dure, fine; surface externe lissée. Décor au brunissoir de lignes entrecroisées.

21. Inv. 5985/2. Pot caréné à col cintré et lèvre arrondie. Pâte grise, dure, fine; surface externe lissée. Décor au brunissoir de fines lignes verticales entrecoupées de lignes horizontales plus larges.

22. Inv. 5985/1. Bol hémisphérique à bord légèrement rentrant et lèvre arrondie. Pâte grise, dure, fine; surface externe lissée. Bandeau ocellé sur le sommet de la panse.

23. Inv. 5984/1. Coupe tronconique. Pâte grise, dure, fine; surface lissée.

24. Inv. 5985/3. Jatte à paroi incurvée et lèvre épaissie, légèrement détachée de la paroi. Pâte grise, dure, fine; surface lissée, surtout à l'intérieur.

25. Inv. 5985/4. Plat à bord oblique, faiblement concave; probablement muni d'un pied annulaire. Pâte grise, dure, fine; surface noire, parfaitement lissée. Dérivé de la forme Lamboglia 5/7.

26. Inv. 4293/2. Marmite à col cintré; bord rectiligne et déversé. Pâte grise, assez dure, à gros dégraissant. Panse ornée d'un décor au peigne de lignes entrecroisées.

27. Inv. 3230/4. Comme le précédent, mais décor au peigne de lignes horizontales.

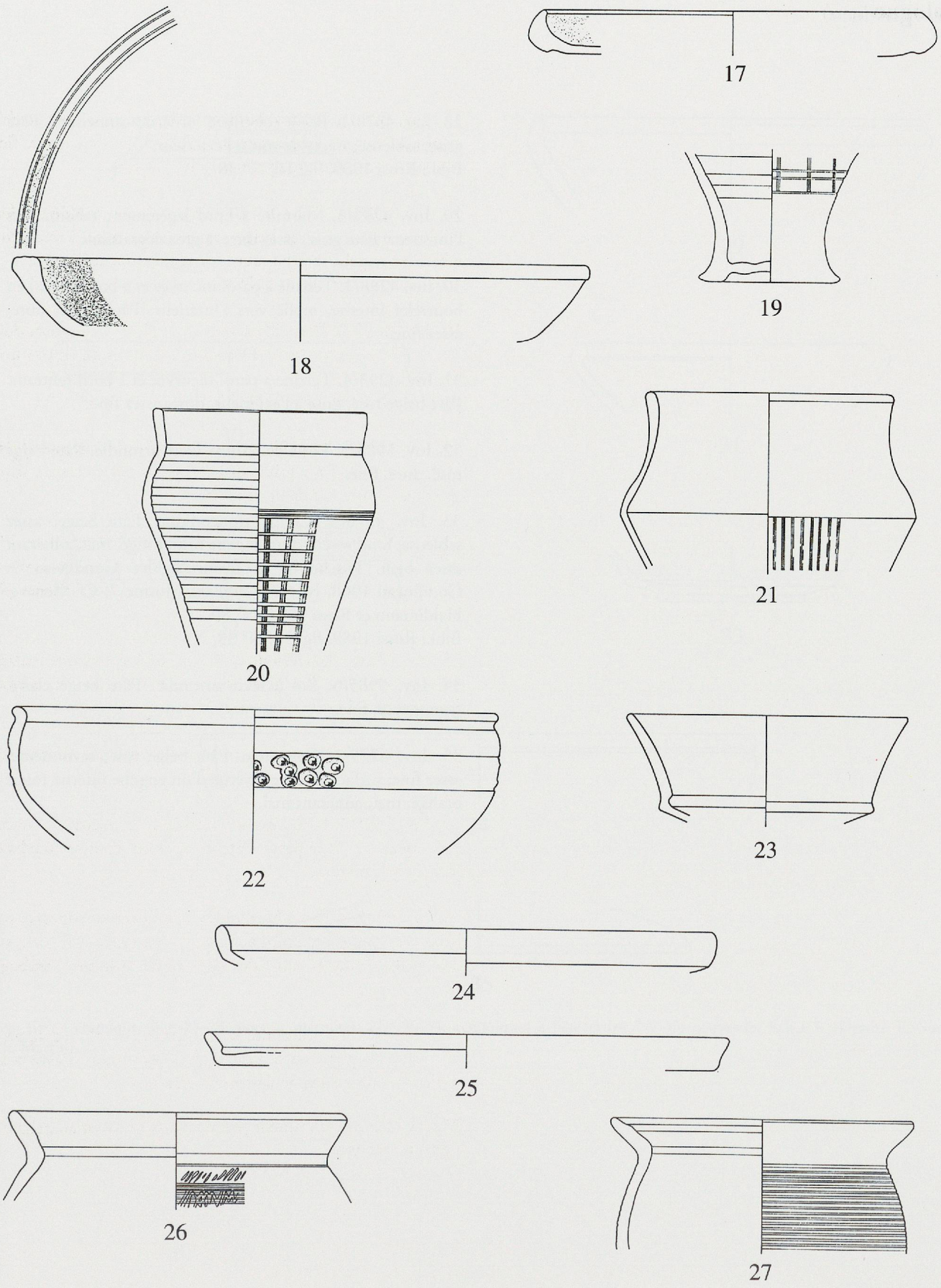

Fig. 106. Céramique. Nos 17-18: plats à engobe interne; Nos 19-25: céramiques à pâte grise, fine; Nos 26-27: pots et marmites. Ech.1:3. (Dessin: E. Soutter et Ch. Martin).

Catalogue (suite)

28. Inv. 4370/1. Pot à col cintré, orné de cannelures. Pâte grise, sableuse; traces de suie à l'extérieur.
Bibl.: Rossi 1989, fig. 16, N° 38.

29. Inv. 4293/3. Marmite à bord légèrement rabattu vers l'intérieur. Pâte grise, assez dure, à gros dégraissant.

30. Inv. 4288/1. Terrine à paroi incurvée et à bord épaissi en bourrelet interne, replié vers l'intérieur. Pâte beige, dure, assez fine.

31. Inv. 4293/4. Terrine à paroi incurvée et à bord rentrant. Pâte beige rosé, grise à l'extérieur, dure, assez fine.

32. Inv. 5985/5. Pot à col cintré, lèvre arrondie. Pâte beige rosé, dure, fine.

33. Inv. 4370/3. Coupe tronconique. Pâte beige, assez sableuse; fond revêtu d'un engobe brun rouge, mat, adhérant assez bien. Proche de la forme sigillée Goudineau 2: Goudineau 1968, type 2; *Conspectus*, forme 7. Cf. Genève: Haldimann et Rossi 1994, N° 80.
Bibl.: Rossi 1989, fig. 16, N° 39.

34. Inv. 5985/6. Bol à lèvre arrondie. Pâte beige claire, savonneuse, fine.

35. Inv. 4279/1. Couvercle. Pâte beige rosé, savonneuse, assez fine; surface interne revêtue d'un engobe interne rouge orange, mat, adhérant mal.

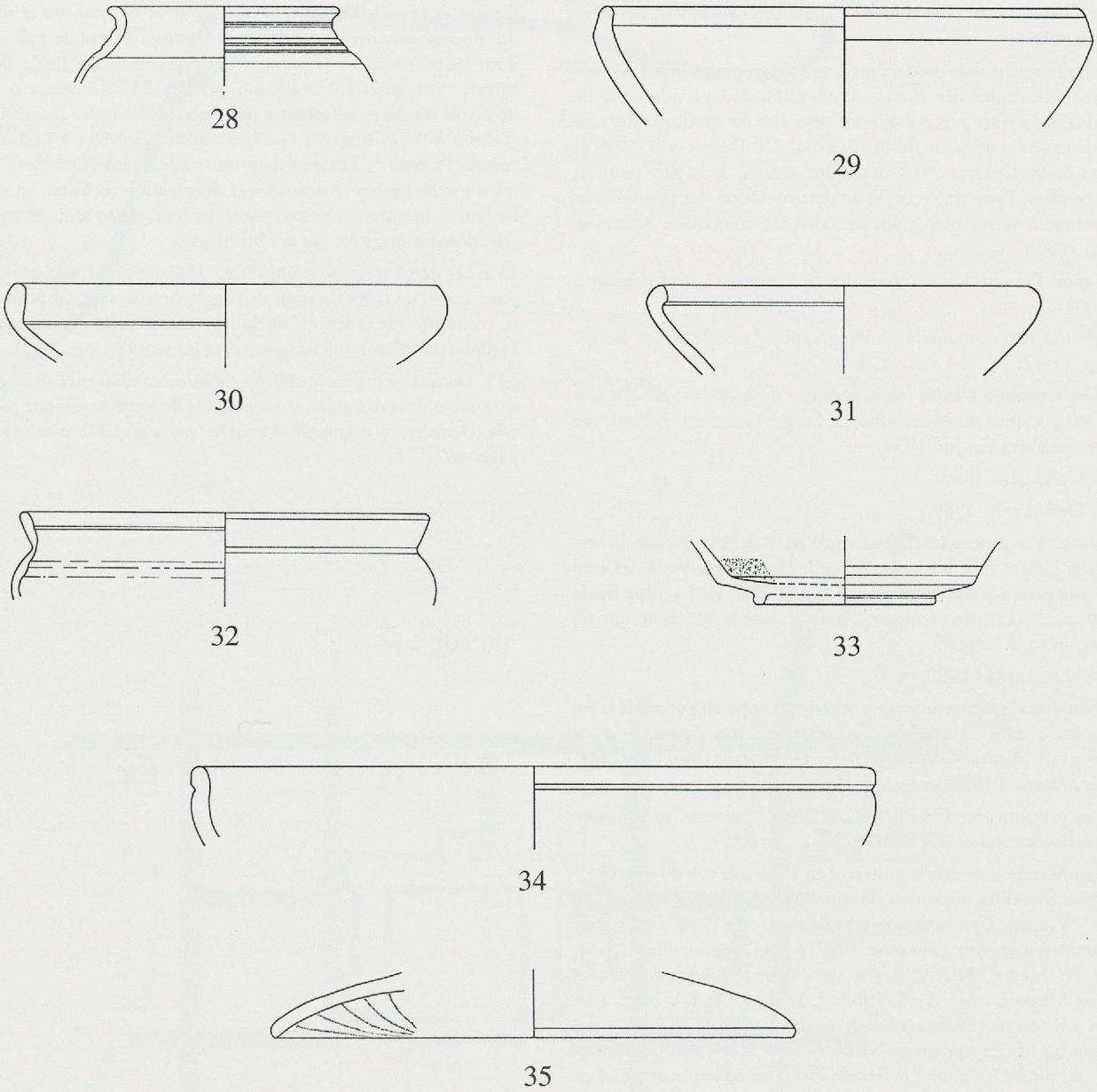

Fig. 107. Céramique. Nos 28-29: pots et marmites; Nos 30-34: céramiques à pâte claire; No 35: couvercle. Ech.1:3. (Dessin: E. Soutter et Ch. Martin).

NOTES

98. Cf. en dernier lieu, avec la bibliographie antérieure: Van Berchem 1982a, pp. 47-53.

99. Encore convient-il de préciser qu'il ne s'agit sans doute pas de véritable céramique campanienne, mais plutôt d'imitations à vernis noir de formes de terre sigillée précoce qui ont peut-être été produites dans les ateliers de Lyon ou de Saint-Romain-en-Gal. Cf. Desbat *et al.* 1989 et Desbat et Savay-Guerraz 1986. Seule une analyse de la pâte pourrait nous le certifier. Pour un exemple de détermination des provenances de céramique à vernis noir grâce aux analyses chimiques: Kaenel et Maggetti 1986.

100. D'après l'inscription du mausolée de *Plancus* à Gaète (Latium): *CIL* X, 6087.

101. Résumé des opinions et bibliographie: Laur-Belart et Berger 1991, pp. 11-12.

102. Interprétatation fondée sur la présence de matériel gallo-romain précoce sur la colline du Münsterhügel: Furger-Gunti 1979. Pour une littérature plus récente: Jud 1994.

103. Cf. Goudineau 1989.

104. Cf. Desbat *et al.* 1989.

105. Notons à ce propos les fragments de terre sigillée précoce du service Ia (fig. 105, n. 8-9) bien attestée sur le chantier du Verbe Incarné à Lyon et la présence de formes issues du répertoire de La Tène finale (fig. 106, n. 20-22, par exemple). Pour les tessons de céramique de type campanien cf. note 99.

106. Morel et Amstad 1990, pp. 76-77.

107. Il faut tout de même noter que ce terme n'apparaît pas avant la fin du IVe siècle dans la *Notitia Galliarum*: *Civitas Equestris id est Noiodunus.* Cf. *Notitia Galliarum, Mon. Germ. Hist, Auct., ant.*, 9,1, *Chronica Minora*, 1 (Mommsen), p. 596.

108. C'est le propre, semble-t-il, des colonies césariennes, au contraire des colonies octaviennes. Cf. Frei-Stolba, 1976, p. 343.

109. Hormis une monnaie découverte en 1946 à la rue du Marché 5 et quelques mentions anciennes de monnaies gauloises provenant de Nyon (D. Viollier, *Carte archéologique du canton de Vaud. Des origines à l'époque mérovingienne.* Lausanne, 1927, p. 244, qui renvoie en particulier à H. Meyer, *Beschreibungen der in der Schweiz aufgefunden Gallischen Münzen, MAGZ*, 15, 1963, p. 5, 12, 27 et à A. Naef, *IAS*, 1901, p. 21), on ne trouve aucune trace de matériel laténien dans les collections du Musée romain de Nyon. A noter, à ce sujet, la communication du prof. D. Paunier présentée lors d'un colloque organisé en 1982 à Zurich sur l'aspect de l'occupation romaine au nord des Alpes: Etat des recherches archéologiques sur les origines de Nyon (non publié). A cette occasion, l'auteur a passé en revue tout le matériel conservé au Musée romain de Nyon et n'y a décelé aucun vestige gaulois indubitable, mis à part ceux que nous venons de mentionner et une monnaie gauloise au nom de *Togirix*, découverte lors de la fouille de la basilique en 1974.

110. *CAES., Bell. gall.*, 1, 6: *Extremum oppidum Allobrogum est proximumque Helvetiorum finibus Genua.*

111. Le territoire de la colonie romaine de Nyon s'étendait, semble-t-il, de la rive droite du Rhône à l'Aubonne et du Jura aux rives du Léman: R. Frei-Stolba 1976, p. 342. Une autre hypothèse, fondée semble-t-il sur une fausse étymologie, le prolonge au N-E jusqu'à la Morges: Nyon 1989, p. 6.

112. Whittaker 1989 et Trousset 1993.

113. Cf. Frei-Stolba 1976, p. 344 et Van Berchem 1982c, p. 258. A Genève, les fouilles récentes du temple de St-Gervais, sur la rive droite du Rhône, ont livré de nombreux vestiges d'époque gallo-romaine dont les plus anciens remontent entre 40 et 20 av. J.-C.: Bonnet et Privati 1991, p. 205; Haldimann 1991, p. 217. Demeure la question de savoir où passe la frontière de Narbonnaise après la création de la *Colonia Iulia Equestris* et l'intégration des Helvètes à l'Empire. Car, comme l'a écrit P. Trousset dans un article récent (Trousset 1993): s'il n'y a pas de bornes reconnues à la domination romaine, en revanche, les limites internes, entre provinces, cités ou *gentes* sont, en règle générale, dûment précisées par des bornages.

114. Les découvertes se multipliant, il faudra désormais tenir compte, pour Lyon, de la localisation de l'agglomération protohistorique dans la commune de Vaise, à quelques centaines de mètres de la ville antique: premiers résultats dans Goudineau 1989, pp. 11-21.

115. Les quatre premiers chiffres du numéro d'inventaire représentant le numéro des ensembles, il est possible de localiser chaque pièce illustrée (chantier, stratigraphie et couche) grâce au tableau de matériel des pages 167-174.

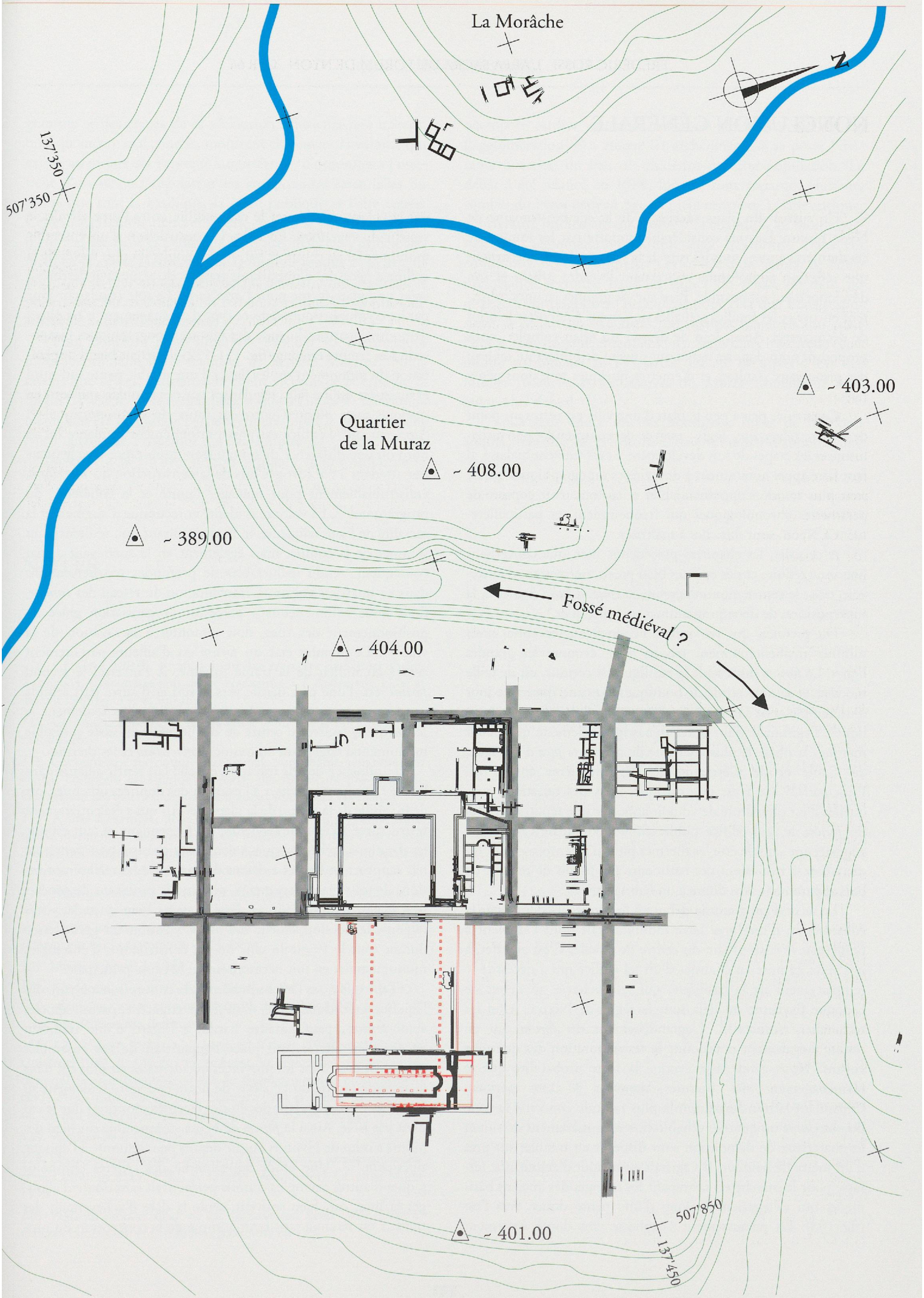

Fig. 108. Plan du centre de la *colonia Iulia Equestris*. En rouge: implantation probable du premier *forum*. En gris: tracé reconnu ou probable des axes de circulation. Ech. 1:2000. (Document MHAVD-Archeodunum SA).